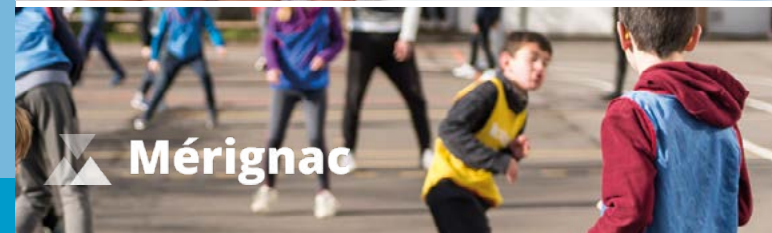


RENTÉE 2022-2023

# J'inscris mon enfant à l'école pas à pas



## ÉTAPE 4

Je réserve les prestations dans mon espace de service sur [merignac.com](http://merignac.com)

- restauration scolaire,
- ramassage centre de loisirs,
- mercredi après-midi,
- accueil de loisirs,
- petites et grandes vacances.

## ÉTAPE 5



**Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022**

Rentrée des classes.

### Guichet Unique

60, avenue du  
Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

33705 MÉRIGNAC CEDEX

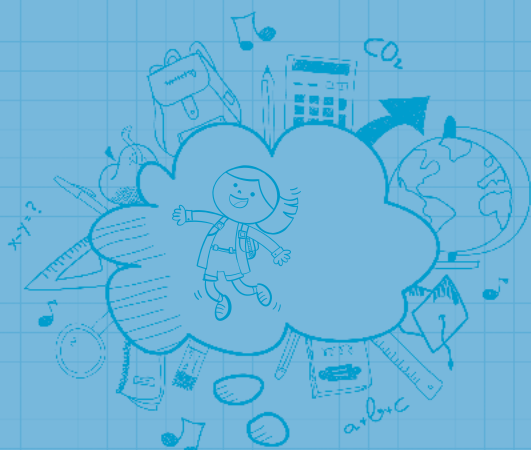
05 56 55 66 00

[guichet.unique@merignac.com](mailto:guichet.unique@merignac.com)

[www.merignac.com](http://www.merignac.com)

 **Mérignac**

 **Mérignac**

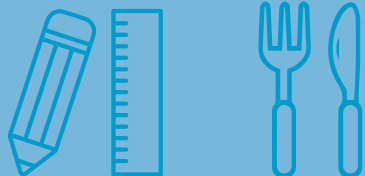


# J'inscris mon enfant pas à pas

Le dossier unique par enfant vous permet de procéder aux inscriptions à l'école ainsi qu'aux différents temps périscolaires et extra scolaires.

Le dossier unique concerne les inscriptions :

- À l'école.
- À la restauration scolaire.
- Aux accueils périscolaires matin et soir.
- Aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
- Aux accueils de loisirs du mercredi après-midi.
- Aux accueils de loisirs pendant les vacances scolaires.
- Au ramassage des accueils de loisirs durant les vacances.

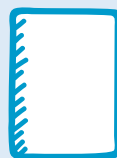


## ÉTAPE 1

### J'inscris mon enfant du lundi 14 février au dimanche 3 avril 2022

- J'inscris mon enfant à l'école pour la rentrée 2022-2023 et aux prestations périscolaires et extra scolaires.
- Mon adresse détermine l'école de mon enfant.
- S'il n'y a plus de place dans l'école de mon périmètre, une autre école située dans ma zone scolaire me sera proposée.
- Je crée mon espace famille sur [merignac.com](http://merignac.com) en cliquant sur le menu « services en ligne ».
- Je remplis le dossier unique d'inscription scolaire.

#### Première inscription



#### Dossier Unique d'inscription

Entre février et mars (dates actualisées chaque année sur [merignac.com](http://merignac.com)).  
En dehors de la période d'inscription, l'affectation des enfants est réalisée en fonction des places disponibles.



Tout enfant inscrit à l'école est automatiquement inscrit à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire, aux TAP et à l'accueil de loisirs du mercredi après-midi.

**Mais l'inscription ne vaut pas réservation !**

## ÉTAPE 2



### Avant fin avril 2022

- Mon dossier est traité.
- Une école est attribuée à mon enfant.
- Le certificat d'inscription scolaire est accessible depuis mon Espace Famille.



## ÉTAPE 3



### Dès que possible (avant le 7 juillet 2022)

- Je prends rendez-vous avec la directrice ou le directeur de l'école.
- Je fournis le certificat d'inscription scolaire, le carnet de santé de mon enfant et le livret de famille.

